

Réf: Dossier N° 040777

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SERVICE AUTONOME DE CLIMATISATION ET ELECTRICITE » en abrégé « SACEL »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA FAYA, Lot 178, Ilot 17

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 27/08/2021 reçus par Me COULIBALY AWA , NOTAIRE ,et enregistrés au CEPICI le 21/09/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SERVICE AUTONOME DE CLIMATISATION ET ELECTRICITE » en abrégé « SACEL »

Objet :

- Installation et maintenance dans la climatisation ;
- Tous travaux liés à l'électricité en bâtiments;
- Tous travaux de plomberie ;
- L'achat et la vente des matériaux de constructions;
- Les prestations de divers services ;

- Participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de fusion, d'alliance ou de société en participation;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe de nature à en faciliter la réalisation.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA FAYA, Lot 178, Ilot 17

Dirigeant(s) : M GOGBE SAMSON (COGÉRANT), M ZEDIA BI SAHI  
ARNAUD (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04219 du 27/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27102/GTCA/RC/2021 du 27/09/2021

